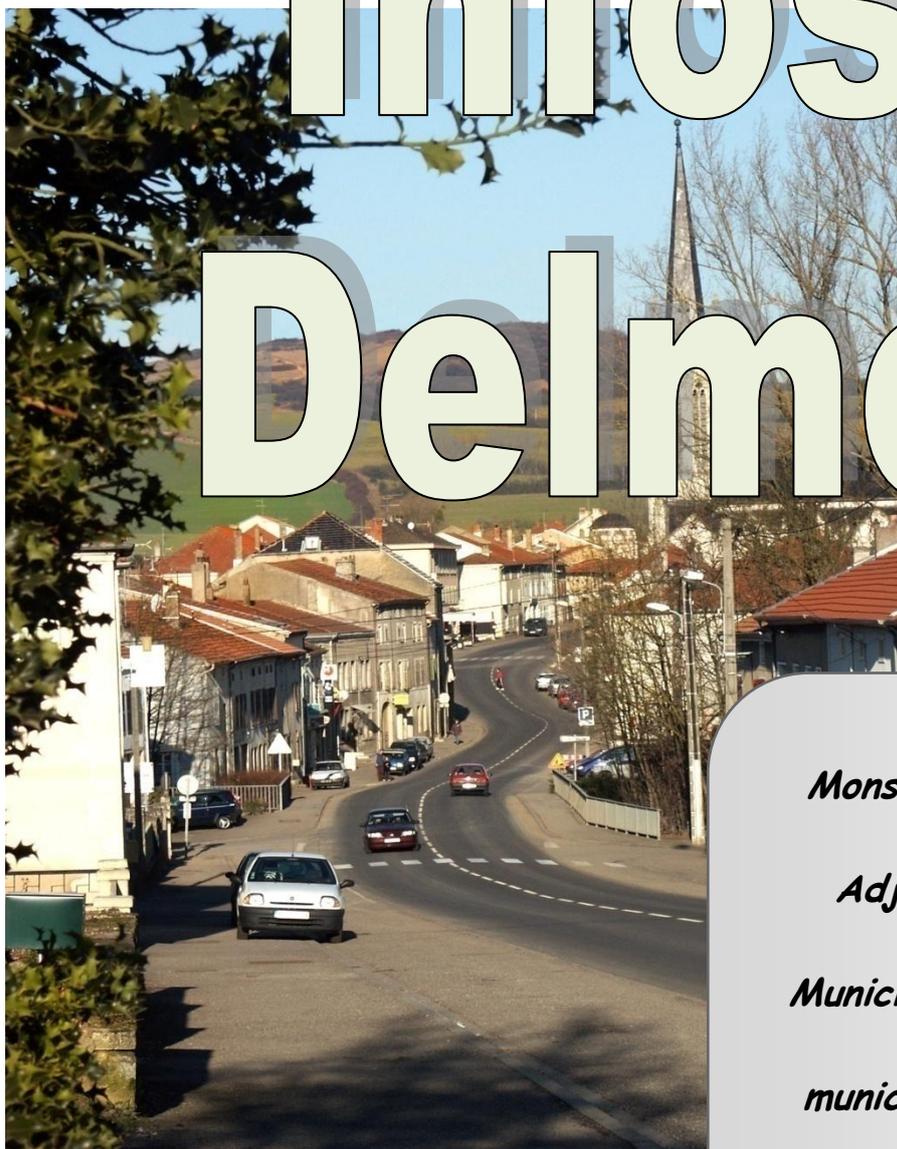




**Janvier Février Mars Avril 2009**

*ID N°100*

# Infos Delme



*Monsieur le Maire, les*

*Adjoints, le Conseil*

*Municipal et les services*

*municipaux présentent*

*aux habitants de Delme*

*leurs vœux pour l'année*

*2009*

# Sommaire

---

|  |    |
|--|----|
| Editorial.....                                     | 2  |
| VIE COMMUNALE.....                                 | 3  |
| Le Conseil Municipal : .....                       | 4  |
| Multi-accueil « ANIS et DIABOLO ».....             | 4  |
| Orthophoniste à Delme.....                         | 4  |
| L'USAGE D'INTERNET .....                           | 5  |
| La fontaine PENDULA en hivernage .....             | 6  |
| Horaires des bus.....                              | 6  |
| Collecte des déchets .....                         | 7  |
| ENVIRONNEMENT .....                                | 7  |
| ENVIRONNEMENT .....                                | 8  |
| Concours « Eco-citoyen ».....                      | 9  |
| Voirie.....  | 9  |
| Voirie.....  | 10 |
| Démarches d'urbanisme .....                        | 11 |
| Numéros d'urgence .....                            | 12 |
| Médecins et pharmacies de garde.....               | 12 |
| Autres professions médicales ou paramédicales..... | 16 |
| SERVICES PUBLICS .....                             | 17 |
| Banques.....                                       | 18 |
| Artisanat – Emploi.....                            | 19 |
| ACCES .....  | 20 |
| Justice.....                                       | 21 |
| Social .....                                       | 22 |
| Structures pour plus de 60 ans .....               | 23 |
| Centre médico-social .....                         | 23 |
| Centre de secours de Delme .....                   | 24 |
| Jeunes sapeurs-pompiers .....                      | 25 |
| Pyramide-Est CAP-Emploi Moselle.....               | 25 |
| Vie associative.....                               | 26 |
| Activités sportives .....                          | 27 |
| Activités socio-éducatives.....                    | 30 |
| Activités culturelles .....                        | 32 |
| UCCADE .....                                       | 36 |
| Le courrier des lecteurs.....                      | 37 |
| Permis de construire .....                         | 38 |
| Calendrier.....                                    | 39 |

# Editorial

## Le 100<sup>e</sup> numéro d'Infos DELME



Outil de communication par excellence à destination des familles de DELME, ce bulletin trimestriel, puis quadrimestriel, traite de la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous. Il est une source de renseignements inépuisable, sans cesse réactualisée, dans tous les domaines (associatif, services publics et parapublics, notamment les tours de garde des pharmacies et des médecins, administratif, ...).

Il est également le reflet de notre environnement et de la vie municipale.

Il est surtout un moyen d'échanges entre les responsables communaux et tous les habitants de DELME à travers le courrier des lecteurs.

Depuis plus de 25 ans maintenant, il n'a connu qu'un seul responsable d'édition : Raymond ENGEL qu'au nom de tous, je remercie pour ce sacerdoce au service de la communauté delmoise.

Que soient également associés à ces remerciements toutes celles et tous ceux qui ont participé bénévolement à sa rédaction, à sa mise en page et à sa confection depuis sa création.

Et comme sa sortie coïncide avec le Nouvel An 2009, j'en profite, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, pour vous transmettre nos vœux de bonheur et de santé.

Mais en même temps et surtout je vous souhaite de trouver les ressources et le courage nécessaires pour affronter les difficultés auxquelles nous ne manquerons pas d'être confrontés en ces temps difficiles pour beaucoup d'entre nous.

Le Maire.

# VIE COMMUNALE



## Permanences du secrétariat

Mesdames Bénédicte Dermigny et Suzanne Mesyeux ont le plaisir de vous accueillir à la mairie aux horaires suivants pour répondre à vos questions.

|          |   |
|----------|---|
| Lundi    | de 8 h 30 à 12 h 00                         |
| Mardi    | de 8 h 30 à 12 h 00                         |
| Mercredi | de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 |
| Jeudi    | de 13 h 30 à 17 h 30                        |
| Vendredi | de 13 h 30 à 17 h 00                        |

Tél : 03 87 01 37 19

Fax : 03.87.01.42.91

Courrier électronique :

mairie.delme@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://communedelme.free.fr>

## Permanences des élus

Monsieur le Maire ou l'Adjoint se tient à la disposition des habitants tous les jours selon l'horaire ci-dessous ou sur rendez-vous.

### Nouveau planning de permanences :

|          |                    |                  |
|----------|--------------------|------------------|
| Lundi    | M. ENGEL           | De 10h30 à 11h30 |
| Mardi    | M. GEIS            | De 10h30 à 11h30 |
| Mercredi | M. ENGEL           | De 11h00 à 12h00 |
| Jeudi    | M. GEIS / M. ENGEL | De 14h00 à 15h00 |
| Vendredi | M. GEIS            | De 14h00 à 15h00 |

**Coordination** : Raymond ENGEL

**Mise en page**: Gérald GEIS

Ce bulletin est disponible sous format pdf sur le site internet de la mairie de Delme

<http://communedelme.free.fr>

### **Infos associations** :

En fin d'infos Delme, un coupon réponse est à la disposition de toute

personne souhaitant réagir à certains articles ou formuler des suggestions

# Le Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 02 septembre 2008 :

- Signe une convention d'accompagnement pour la programmation architecturale d'une salle multiservices avec le CAUE de la Moselle.
- Signe une convention pour l'aménagement d'un tourne-à-gauche sur la RD20 avec le Conseil Général de la Moselle.
- Accepte la rétrocession des réseaux, voiries et espaces verts du lotissement « sur le chemin de Tincry » pour la somme d'un euro : celle-ci sera effective à l'issue de l'achèvement de la dernière construction.
- Acquiert des panneaux de sécurité routière à messages variables à installer sur la RD955, route de Tincry et route de Viviers.
- Souhaite réaliser prochainement le diagnostic « accessibilité handicapés » pour les bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 18 novembre 2008 :

- Prescrit la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) incluant une étude « entrée de ville »
- Autorise le mandatement de la participation financière communale au titre de fonds de concours pour « la construction d'un multi-accueil », à la Communauté de Communes du Saulnois.
- Reconduit sa participation financière pour l'installation d'un manège, avant les fêtes de fin d'année
- Confie par voie de convention, l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la Direction Départementale de l'Équipement de la Moselle.
- Confirme n'avoir ni observation, ni réserve sur le projet de création d'une Chambre Funéraire – lieu dit « les Petits Vaxieux » - dans le cadre de l'enquête de commodo incommodo ouverte.

## Multi-accueil « ANIS et DIABOLO »

Géré par la Communauté de Communes du Saulnois, il accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Voici les coordonnées du multi-accueil :

Directrice Mme Laurence TROGRIC  
Directrice adjointe Mme Nathalie GÉRARD

Multi-accueil  
Rue Clémenceau  
57590 Delme

Tél : 03.87.86.45.04  
E-mail : [multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr)

N'hésitez pas à nous contacter ...

## Orthophoniste à Delme

Mlle Coralie ROLLIN  
42 rue du Général Nassoy à Delme

Tél : 03.87.01.34.74  
Sur rendez-vous du lundi au vendredi

# L'USAGE D'INTERNET



Objet médiatique par essence, l'Internet séduit et entre de plus en plus dans les familles. A ce jour, **14 millions de foyers** français sont connectés, ainsi donc **62% des Français** sont devenus des internautes.

Parmi cette partie de la population « branchée », on trouve **85% des 11-15 ans** et **87% des 16-24 ans**, les 2 tranches d'âge les plus présentes sur le net !



Si Internet est sans conteste un fabuleux outil de travail, échange, découverte et lien avec le monde, il y a un revers à cette médaille dans le sens où l'on peut croiser des « prédateurs » à l'affût d'occasions pouvant satisfaire leurs désirs les plus pervers. Sans vouloir noircir le tableau, il convient cependant d'en informer les plus vulnérables d'entre nous et plus particulièrement les plus jeunes.

**Soyons très clairs, aucune technologie ne remplacera à elle seule la vigilance des parents !**

Si la technologie peut filtrer les contenus choquants, il est essentiel de préserver les plus jeunes utilisateurs des **jeux qui ne sont pas de leur âge**, définir des **plages horaires** pour surfer sur le web etc. il faut donc donner aux enfants les « **bons réflexes** » de comportement sur Internet à l'image de ceux qu'on leur inculque dans la vie réelle. On apprend par exemple que **40% des parents ignorent que leurs enfants tiennent un blog !**

Ainsi donc, **quelques conseils de bon usage** s'imposent :

- Installer l'ordinateur, Internet et les consoles de jeux dans le lieu de vie le plus collectif du foyer pour ne pas laisser l'enfant seul aux commandes des écrans ;
- Equiper l'ordinateur d'un logiciel de contrôle parental qui limite / interdit l'accès à certains sites (gratuit chez les fournisseurs d'accès) ;
- Instaurer un dialogue régulier avec l'enfant sur ses pratiques en ligne et lui expliquer que certaines personnes peuvent lui vouloir du mal en lui proposant du bien et qu'elles peuvent agir partout ;
- Expliquer les règles de base : ne pas croire aux flatteries, ne pas répondre aux questions sur le physique et demander à l'enfant de prévenir s'il "sent" quelque chose de bizarre ; ne pas ouvrir les messages dont on ne connaît pas l'expéditeur ;
- Dire aux enfants : de ne jamais donner à un inconnu leur nom, adresse, téléphone etc. (même s'ils ont a priori gagné qqch). Protéger son intimité, sa vie privée, celle de son entourage est important pour éviter toute manipulation, tromperie, influence, etc.
- Attirer l'attention des enfants quant au fonctionnement des blogs, entre autre de l'usage de photos personnelles ou de copains /copines (légalement, besoin de l'autorisation des parents), ne pas accepter ou proférer des insultes, ..., le monde virtuel doit respecter les mêmes principes que la vie réelle ;

Ces quelques règles ne sont pas exhaustives mais leur respect peut concourir à aider les jeunes (et leurs parents) à vivre sereinement l'ère des technologies nouvelles qui sont désormais leur quotidien.

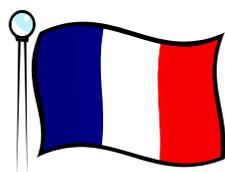
**Quelques adresses utiles :**

[www.mineurs.fr](http://www.mineurs.fr) site du ministère de l'Education nationale qui regroupe des initiatives ayant trait à la protection et à la responsabilisation des mineurs sur Internet.

[www.internet-mineurs.gouv.fr](http://www.internet-mineurs.gouv.fr) site du gouvernement sur la protection des mineurs et la lutte contre la pornographie.

[www.protegetonordi.com](http://www.protegetonordi.com) site dédié à la sécurité sur Internet. (Complet, pédagogique et régulièrement mis à jour)

[www.decodeleweb.com](http://www.decodeleweb.com) jeu éducatif et interactif. Ce site sensibilise les 11-15 ans aux dangers du net et leur donne des trucs et astuces pour déjouer les pièges.



... et puis..., à la mairie vous trouverez aussi l'un ou l'autre des élus, concerné par l'évolution de l'Internet, prêt à vous écouter.



# La fontaine PENDULA en hivernage



La fontaine PENDULA inaugurée le 23 septembre 2008 a été mise en hivernage.

Elle sera remise en service fin avril après :

- Le branchement définitif par EDF
- La mise en place des filtres
- Le surfaçage et la plantation du gazon au square Victor LEMOINE.

## Horaires des bus

Les liaisons DELME-NANCY et NANCY-DELME sont supprimées.

### Delme – Metz

| Delme        | Metz         |  |
|--------------|--------------|--|
| 6h25         | 7h45         | Du lundi au samedi (en période de vacances)                            |
| 6h32         | 7h40         | Du lundi au samedi   |
| 8h55         | 10h00        | Du lundi au samedi   |
| 13h15        | 14h14        | Les lundis, mardis et jeudis   |
| 14h01        | 14h57        | Les mercredis et vendredis   |
| <b>19h55</b> | <b>20h49</b> | <b>Les dimanches et jours de fête (uniquement en période scolaire)</b> |

### Metz - Delme

| Metz  | Delme |   |
|-------|-------|---|
| 11h10 | 12h17 | Les lundis, mardis et jeudis                                    |
| 12h20 | 13h18 | Les mercredis, vendredis et samedis                             |
| 16h05 | 17h09 | Du lundi au samedi  |
| 18h13 | 19h00 | Du lundi au vendredi  |
| 18h13 | 19h34 | Du lundi au vendredi (en période de vacances)                   |
| 18h00 | 18h46 | Les dimanches et jours de fête (uniquement en période scolaire) |

# Collecte des déchets

## La collecte et le traitement des Déchets Ménagers en chiffres

23 hommes et femmes à votre service

5 camions

1 garage

2 déchèteries communautaires

8 000 Tonnes de Déchets Ménagers Résiduels par an (sac noir)

2 000 Tonnes de Déchets triés par an (sac jaune)

1 ramassage par semaine pour les Déchets Ménagers Résiduels (sac noir)

+

1 ramassage toutes les 2 semaines pour les Déchets triés (sac jaune)

=

70,00 € / an / habitant

1 ramassage par semaine pour les Déchets Ménagers Résiduels (sac noir)

+

1 ramassage par semaine pour les Déchets triés (sac jaune)

=

74,00 € / an / habitant

Tous les changements concernant votre foyer sont à signaler en mairie

Chaque modification observée en cours de semestre ne sera prise en compte sur votre facturation qu'au semestre suivant

Départ, Arrivée, Décès, Naissance, Déménagement, divorce....

## Quelques consignes de tri

### On met dans les sacs jaunes : En les vidant mais sans les laver

- Les boîtes en carton
- Les briques alimentaires
- Les bidons de sirop
- Les boîtes de conserve
- Les canettes métalliques
- Les bouteilles d'huile alimentaire



- Les journaux, magazines et papiers



### ATTENTION :

Ne pas déchirer

Format minimum : A5 (21\* 15 cm)

### On ne met pas dans les sacs jaunes

(Mais dans les sacs noirs ou les conteneurs)

- Les barquettes de beurre
- Les boîtes à œufs
- Les plastiques servant d'emballage au jambon
- Les pots de yaourt et de crème
- Le polystyrène
- Les sacs plastiques de caisse

## Un zoom sur les flacons plastiques allant dans le sac jaune



# ENVIRONNEMENT

## Communauté de Communes du Saulnois

Place de la Saline 57170 Château-Salins

Tél. : 03.87.05.22.24 (ordures ménagères) Fax : 03.87.05.27.27

Courrier électronique : [administration@cc-saulnois.fr](mailto:administration@cc-saulnois.fr)

Site Internet : [www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)



## 2 types de collectes à Delme

Déchets ménagers (sacs noirs) : tous les vendredis

Collecte sélective (sacs jaunes) : tous les mercredis des semaines paires

## Elimination des pneus usagés

Les dispositions du décret n°2002-1563 du 24 décembre 2002 imposent aux distributeurs de pneumatiques de reprendre gratuitement les pneus usagés remis par les détenteurs.

A ce titre la Communauté de Communes du Saulnois a décidé de ne plus accepter les pneus usagés dans les déchetteries de Château-Salins et Dieuze à compter du 1er mai 2005.

Rappel : l'article 1<sup>er</sup> du décret susvisé « interdit d'abandonner, de déposer les pneumatiques dans la nature ou de les brûler à l'air libre ».

## Mini-déchetterie de Delme (chemin de la piscine)

La Communauté de Commune organise un ramassage spécifique pour les déchets verts, les bouteilles et l'huile de vidange avec une mise à disposition :

d'une benne pour les déchets verts

de conteneurs pour le verre

un conteneur pour les huiles de vidange

Dans le cadre de l'environnement, nous invitons vivement tous les usagers à respecter la propreté des lieux en ne déposant ni déchets verts ni bouteilles ni huiles à côté des conteneurs ou de la benne.

Accès libre, mais respect des horaires de 8h00 à 19h00 pour le calme des riverains.

## Déchetterie de Château-Salins

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

| Jour     | Matin  | Après-midi     |
|----------|--|----------------|
| lundi    | 9 à 12 heures  | 14 à 17 heures |
| Mardi    | 9 à 12 heures  | 14 à 17 heures |
| Mercredi | 9 à 12 heures<br>(de 7h00 à 9h00 pour les artisans<br>et commerçants uniquement) | 14 à 17 heures |
| Jeudi    | Fermée   | Fermée         |
| Vendredi | 9 à 12 heures  | 14 à 17 heures |
| Samedi   | 8 à 12 heures  | 14 à 18 heures |

Seules les poubelles à  
chargement automatique  
sont autorisées.

Achat de conteneurs à ordures ménagères (les petites poubelles ne sont plus censées être acceptées) :

2 volumes : 120 Litres 30€ ou 240 Litres 40€

Les commandes se feront par écrit auprès de la Communauté de Communes (Service des ordures ménagères) avec règlement joint à l'ordre du Trésor Public.

# Concours « Eco-citoyen »

Toi aussi deviens un éco-citoyen, réponds à ce petit questionnaire et prouve-nous que tu connais bien ta commune et le développement durable.

Désormais dans chaque InfosDelme, tu auras la possibilité de gagner des cadeaux par tirage au sort en répondant correctement aux questions (lis bien ton InfosDelme) :

- 1) les sacs de tri des ordures recyclables sont :  
A : Noirs                      B : Jaunes                      C : Rouges
- 2) Dans quel sac faut-il mettre les bouts de papier de format inférieur au format A5 (15cm sur 21cm) ?  
A : Noir                      B : Jaune                      C : Rouge
- 3) Au profit de leur Amicale, les Jeunes Sapeurs-Pompiers du secteur de Delme ont vendu :  
A : un calendrier de leurs exploits      B : des gilets de sécurité      C : des fèves
- 4) Quelle est la tranche d'âge qui utilise le plus Internet ?  
A : les 6-10 ans              B : les 11-15 ans              C : les 16-24 ans
- 5) Les éoliennes utilisent quel type d'énergie renouvelable pour produire de l'électricité ?  
A : le vent                      B : la houle                      C : la marée

Dépose ta réponse dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 28 février 2009.

Le tirage au sort des 3 gagnants aura lieu lors du Conseil municipal du mois de mars et les gagnants seront avisés par courrier.

Les participants doivent être âgés de 15 ans au plus le 31 mars 2009

Nom : .....

Réponse Question 1 : .....

Prénom : .....

Réponse Question 2 : .....

Réponse Question 3 : .....

Réponse Question 4 : .....

Réponse Question 5 : .....

Adresse : .....



# Voirie

## Stationnement voiture

Une campagne de marquage au sol de places de stationnement a débuté dans la commune :

- Pour **dégager les trottoirs** et laisser une place suffisante aux piétons ;
- Pour rétrécir la chaussée et **obliger les véhicules à ralentir**.

Cette campagne va se poursuivre durant l'année 2009 (notamment dans la rue Poincaré), et d'autres actions de sécurité seront entreprises (panneaux, barrières...).

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à ce sujet...

**Déneigement :** Les riverains sont civilement responsables des accidents qui pourraient survenir par suite de neige ou de verglas sur les trottoirs au droit de leur propriété. Vous êtes invités à dégager la partie du trottoir vous incombant.

Les bacs à sel sont réservés à **l'usage exclusif des agents communaux** pour le salage de la voirie.

## A propos de nos amis les animaux

Il est rappelé aux habitants que la divagation des chiens est interdite.

Une attention toute particulière devrait être portée sur la propreté de l'environnement et veiller à ce que les excréments ne viennent souiller nos rues ou les places publiques.

RAPPEL :



### Obligation de déclarer les chiens dangereux

La loi du 6 janvier 1999 complétée par l'arrêté du 27 avril 1999 et du 29 décembre 1999 impose à tout propriétaire de déclarer en mairie la détention d'un chien relevant de la **première catégorie (chien d'attaque)** et de la **deuxième catégorie (chien de garde et de défense)**.

Le déclarant est tenu de renseigner une fiche spécifique avec les coordonnées précises du propriétaire ou du détenteur de l'animal ainsi que l'âge, le sexe et le type de chien.

## Espace chambre mortuaire

La commune invite les usagers à n'utiliser que les installations sportives, court de tennis, plateau omnisports, gymnase. Et par respect pour les personnes venant se recueillir, il est interdit de jouer autour de la chambre funéraire.

Une nouvelle chambre funéraire sera réalisée entre le cimetière et la grotte au cours de l'année 2009

# Démarches d'urbanisme

## REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La réforme dite « du permis de construire » est entrée en application **le 1er octobre 2007**.

Elle vise notamment :

- à clarifier le droit de l'urbanisme en réduisant le nombre de types d'autorisations et en précisant leur champ d'application,
- à simplifier les procédures et à améliorer la sécurité juridique pour les collectivités et les citoyens.

Le lieu de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme reste la mairie où seront effectués les travaux.

*Il est donc conseillé aux demandeurs, avant de déposer un dossier, de se renseigner auprès des services communaux sur la procédure à retenir (**déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir**) et sur les modalités d'élaboration des dossiers correspondant :*

- Une Déclaration préalable pour les 4 régimes de déclarations antérieures (constructions qui créent entre 2 et 20 m<sup>2</sup> de SHOB, ravalement, modification extérieur de l'aspect d'un bâtiment, piscine, changement de destination d'un bâtiment)
- Un Permis de construire pour les constructions neuves de plus de 20 m<sup>2</sup> de SHOB
- Un Permis d'aménager pour les lotissements, les campings, les aires de sports et de loisirs
- Un Permis de démolir pour les secteurs protégés (ex. : périmètres de protection des monuments historiques)

### La gestion des délais

Le code de l'urbanisme définit des délais de droit commun pour chaque procédure :

- 1 mois pour les déclarations préalables,
- 2 mois pour les permis de construire (maison d'habitation) et les permis de démolir,
- 3 mois pour les autres permis.

Une majoration de 1 mois pour les déclarations préalables et de 4 mois pour les permis est à ajouter à ces délais pour consultation du Service Architecte des Bâtiments de France, en périmètre de protection d'un monument historique.

Ce délai de droit commun pourra être prolongé dans des cas bien définis. Toutefois, la prolongation du délai par l'autorité compétente (maire ou préfet) devra être notifiée au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception impérativement dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier en mairie afin que celle-ci soit opposable.

Si à l'issue du délai de droit commun éventuellement prolongé, le demandeur n'a pas reçu de décision écrite de l'autorité compétente sur la suite donnée à son projet, la non-réponse vaudra accord tacite sauf exceptions limitées précisées dans le code.

**Attention ! Les délais courent à partir du moment où le dossier est réputé complet.**

# Numéros d'urgence

|                   |  |
|-------------------|--|
| Médigarde         | Tél 0.820.33.20.20<br>(Secteur de la Seille) |
| Samu              | Tél.15                                       |
| Pompiers          | Tél.18 ou 112                                |
| Police            | Tél.17                                       |
| Centre antipoison | Tél.03.83.32.36.36                           |

- Tous les numéros d'urgence, n° spéciaux sont indiqués dans les « Pages blanches » de l'annuaire en page 1 et dans les « Pages jaunes » en page 2.
- De nombreuses organisations nationales sont indiquées dans les pages jaunes en page 2, les infos administratives sont notées dans les pages jaunes en pages 19 à 26

## Médecins et pharmacies de garde

### Numéros de Téléphone

|  |                      |
|--|----------------------|
| Pharmacie RICHARD : Delme                    | Tél : 03.87.01.30.12 |
| Pharmacie KRAFT / LAMBINET : Brin sur Seille | Tél : 03.83.31.60.03 |
| Pharmacie METZINGER PAVOZ : Vic sur Seille   | Tél : 03.87.01.10.12 |
| Pharmacie LEJEUNE : Château-Salins           | Tél : 03.87.05.10.30 |
| Pharmacie BOHN et PETIT : Champenoux         | Tél : 03.83.31.62.99 |

### Calendrier des pharmacies de garde

| Janvier 2009                     |                 | Février 2009                     |                | Mars 2009                        |                 |
|----------------------------------|-----------------|----------------------------------|----------------|----------------------------------|-----------------|
| du 3 jan. 18h<br>au 10 jan. 18h  | Champenoux      | du 31 jan. 18h<br>au 7 fév. 18h  | Delme          | du 28 fév. 18h<br>au 7 mar. 18h  | Brin-sur-Seille |
| du 10 jan. 18h<br>au 17 jan. 18h | Château-Salins  | du 7 fév. 18h<br>au 14 fév. 18h  | Champenoux     | du 7 mar. 18h<br>au 14 mar. 18h  | Delme           |
| du 17 jan. 18h<br>au 24 jan. 18h | Vic-sur-Seille  | du 14 fév. 18h<br>au 21 fév. 18h | Château-Salins | du 14 mar. 18h<br>au 21 mar. 18h | Champenoux      |
| du 24 jan. 18h<br>au 31 jan. 18h | Brin-sur-Seille | du 21 fév. 18h<br>au 28 fév. 18h | Vic-sur-Seille | du 21 mar. 18h<br>au 28 mar. 18h | Château-Salins  |
|                                  |                 |                                  |                | du 28 mar. 18h<br>au 4 avr. 18h  | Vic-sur-Seille  |

| Avril 2009                         |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| du 28 mar. 18h<br>au 4 avril 18h   | Vic-sur-Seille  |
| du 4 avril 18h<br>au 11 avril 18h  | Brin-sur-Seille |
| du 11 avril 18h<br>au 18 avril 18h | Delme           |
| du 18 avril 18h<br>au 25 avril 18h | Champenoux      |
| du 25 avril 18h<br>au 2 mai 18h    | Château-Salins  |

# Médecins de garde

(Astreintes de 20h00 à 8h00 et week-end)

|                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| Docteur LAMBERT               | Tél : 03.87.01.33.63 |
| Docteur BORD                  | Tél : 03.87.01.33.63 |
| Docteur DEPAQUY (Solgne )     | Tél : 03.87.64.99.08 |
| Docteur GIACOMUZZI ( Solgne ) | Tél : 03.87.57.72.76 |
| Docteur LAUVRAY               | Tél : 03.87.01.36.17 |
| Docteur MAISSE                | Tél : 03.87.01.36.17 |

## Horaires de consultation des Médecins du secteur de Delme

### Docteur BORD – Docteur LAMBERT

Consultations sur rendez-vous uniquement, les matins de 8h00 à 12h00, les après-midi de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi, le samedi matin sur rendez-vous en alternance.

| Jours de Consultation | Matin de 8h00 à 12h00  | Après-midi de 14h00 à 19h00 |
|-----------------------|------------------------|-----------------------------|
| Lundi                 | Dr. BORD               | Dr. LAMBERT                 |
| Mardi                 | Dr. LAMBERT            | Dr. BORD                    |
| Mercredi              | Dr. LAMBERT            | Dr. LAMBERT                 |
| Jeudi                 | Dr. BORD               | Dr. BORD                    |
| Vendredi              | Dr. LAMBERT            | Dr. BORD                    |
| Samedi                | En alternance le matin |                             |

### Docteur Giacomuzzi à Solgne :

Les matins de 9 h 00 à 11 h 00, les après-midi de 17 h 30 à 19 h 00, du lundi au vendredi, le samedi matin sur rendez- vous.

### Docteur Lauvray - Docteur Maisse :

Les matins, du lundi au vendredi, sans rendez-vous de 9 heures à 11 heures 30, le samedi matin sur rendez- vous en alternance.

Les après-midi sur rendez-vous de 14 h à 19 h. (vendredi après-midi Dr LAUVRAY de 14 h 00 à 15h30 - Dr. MAISSE de 16h00 à 19h00). Visites à domicile : en dehors des heures de consultation.

| Consultation en cabinet | Matin sans RV de 9h00 à 11h30 | Après-midi sur RV de 14h00 à 19h00 |                             |
|-------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Lundi                   | Dr. LAUVRAY                   | Dr. MAISSE                         |                             |
| Mardi                   | Dr. MAISSE                    | Dr. LAUVRAY                        |                             |
| Mercredi                | Dr. LAUVRAY                   | Dr. LAUVRAY                        |                             |
| Jeudi                   | Dr. MAISSE                    | Dr. MAISSE                         |                             |
| Vendredi                | Dr. LAUVRAY                   | Dr. LAUVRAY de 14h00 à 15h30       | Dr. MAISSE de 16h00 à 19h00 |
| Samedi                  | Sur rendez-vous en alternance |                                    |                             |

**Secteur de Garde Delme-Solgne Année 2009,  
Janvier - Février ; Astreinte 20h-8h et Week-end**

|          |          |               |          |          |               |
|----------|----------|---------------|----------|----------|---------------|
| Jeudi    | 1-janv.  | Dr MAISSE     | Dimanche | 1-févr.  | Dr DEPAQUY    |
| Vendredi | 2-janv.  | Dr BORD       | Lundi    | 2-févr.  | Dr DEPAQUY    |
| Samedi   | 3-janv.  | Dr MAISSE     | Mardi    | 3-févr.  | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 4-janv.  | Dr MAISSE     | Mercredi | 4-févr.  | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 5-janv.  | Dr MAISSE     | Jeudi    | 5-févr.  | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 6-janv.  | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 6-févr.  | Dr BORD       |
| Mercredi | 7-janv.  | Dr DEPAQUY    | Samedi   | 7-févr.  | Dr GIACOMUZZI |
| Jeudi    | 8-janv.  | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 8-févr.  | Dr GIACOMUZZI |
| Vendredi | 9-janv.  | Dr BORD       | Lundi    | 9-févr.  | Dr MAISSE     |
| Samedi   | 10-janv. | Dr BORD       | Mardi    | 10-févr. | Dr DEPAQUY    |
| Dimanche | 11-janv. | Dr BORD       | Mercredi | 11-févr. | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 12-janv. | Dr MAISSE     | Jeudi    | 12-févr. | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 13-janv. | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 13-févr. | Dr BORD       |
| Mercredi | 14-janv. | Dr LAMBERT    | Samedi   | 14-févr. | Dr MAISSE     |
| Jeudi    | 15-janv. | Dr DEPAQUY    | Dimanche | 15-févr. | Dr MAISSE     |
| Vendredi | 16-janv. | Dr BORD       | Lundi    | 16-févr. | Dr MAISSE     |
| Samedi   | 17-janv. | Dr DEPAQUY    | Mardi    | 17-févr. | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 18-janv. | Dr DEPAQUY    | Mercredi | 18-févr. | Dr DEPAQUY    |
| Lundi    | 19-janv. | Dr MAISSE     | Jeudi    | 19-févr. | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 20-janv. | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 20-févr. | Dr BORD       |
| Mercredi | 21-janv. | Dr LAMBERT    | Samedi   | 21-févr. | Dr BORD       |
| Jeudi    | 22-janv. | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 22-févr. | Dr BORD       |
| Vendredi | 23-janv. | Dr DEPAQUY    | Lundi    | 23-févr. | Dr MAISSE     |
| Samedi   | 24-janv. | Dr LAUVRAY    | Mardi    | 24-févr. | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 25-janv. | Dr LAUVRAY    | Mercredi | 25-févr. | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 26-janv. | Dr MAISSE     | Jeudi    | 26-févr. | Dr DEPAQUY    |
| Mardi    | 27-janv. | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 27-févr. | Dr BORD       |
| Mercredi | 28-janv. | Dr LAMBERT    | Samedi   | 28-févr. | Dr DEPAQUY    |
| Jeudi    | 29-janv. | Dr GIACOMUZZI |          |          |               |
| Vendredi | 30-janv. | Dr BORD       |          |          |               |
| Samedi   | 31-janv. | Dr DEPAQUY    |          |          |               |

**Secteur de Garde Delme-Solgne Année 2009,  
Mars - Avril ; Astreinte 20h-8h et Week-end**

|          |         |               |          |         |               |
|----------|---------|---------------|----------|---------|---------------|
| Dimanche | 1-mars  | Dr DEPAQUY    | Mercredi | 1-avril | Dr DEPAQUY    |
| Lundi    | 2-mars  | Dr MAISSE     | Jeudi    | 2-avr.  | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 3-mars  | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 3-avr.  | Dr BORD       |
| Mercredi | 4-mars  | Dr LAMBERT    | Samedi   | 4-avr.  | Dr MAISSE     |
| Jeudi    | 5-mars  | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 5-avr.  | Dr MAISSE     |
| Vendredi | 6-mars  | Dr DEPAQUY    | Lundi    | 6-avr.  | Dr MAISSE     |
| Samedi   | 7-mars  | Dr LAUVRAY    | Mardi    | 7-avr.  | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 8-mars  | Dr LAUVRAY    | Mercredi | 8-avr.  | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 9-mars  | Dr MAISSE     | Jeudi    | 9-avr.  | Dr BORD       |
| Mardi    | 10-mars | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 10-avr. | Dr BORD       |
| Mercredi | 11-mars | Dr LAMBERT    | Samedi   | 11-avr. | Dr BORD       |
| Jeudi    | 12-mars | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 12-avr. | Dr BORD       |
| Vendredi | 13-mars | Dr BORD       | Lundi    | 13-avr. | Dr BORD       |
| Samedi   | 14-mars | Dr LAMBERT    | Mardi    | 14-avr. | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 15-mars | Dr LAMBERT    | Mercredi | 15-avr. | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 16-mars | Dr DEPAQUY    | Jeudi    | 16-avr. | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 17-mars | Dr LAUVRAY    | Vendredi | 17-avr. | Dr DEPAQUY    |
| Mercredi | 18-mars | Dr LAMBERT    | Samedi   | 18-avr. | Dr LAUVRAY    |
| Jeudi    | 19-mars | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 19-avr. | Dr LAUVRAY    |
| Vendredi | 20-mars | Dr BORD       | Lundi    | 20-avr. | Dr MAISSE     |
| Samedi   | 21-mars | Dr GIACOMUZZI | Mardi    | 21-avr. | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 22-mars | Dr GIACOMUZZI | Mercredi | 22-avr. | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 23-mars | Dr MAISSE     | Jeudi    | 23-avr. | Dr GIACOMUZZI |
| Mardi    | 24-mars | Dr DEPAQUY    | Vendredi | 24-avr. | Dr BORD       |
| Mercredi | 25-mars | Dr LAMBERT    | Samedi   | 25-avr. | Dr DEPAQUY    |
| Jeudi    | 26-mars | Dr GIACOMUZZI | Dimanche | 26-avr. | Dr DEPAQUY    |
| Vendredi | 27-mars | Dr BORD       | Lundi    | 27-avr. | Dr DEPAQUY    |
| Samedi   | 28-mars | Dr BORD       | Mardi    | 28-avr. | Dr LAUVRAY    |
| Dimanche | 29-mars | Dr BORD       | Mercredi | 29-avr. | Dr LAMBERT    |
| Lundi    | 30-mars | Dr MAISSE     | Jeudi    | 30-avr. | Dr LAMBERT    |
| Mardi    | 31-mars | Dr LAUVRAY    |          |         |               |

Nouveau service télématique :

Mise en place à partir du 1er janvier 2005 d'un service MEDIGARDE au 0.820.33.20.20 avec un médecin régulateur pour couvrir les heures de garde.

En cas d'urgence faites le 15

| Médecin         | Secteur            | Téléphone      | Médigarde   |
|-----------------|--------------------|----------------|---|
| Docteur REMY    | Aulnois sur Seille | 03.87.01.35.52 | Tous les jours de 20h00 à 8h00,<br>le samedi de 13h00 à 20h00 et<br>le dimanche de 8h00 à 20h00<br>Tél : 0.820.33.20.20 |
| Docteur BERMONT |                    |                |   |
| Docteur DEFAUX  | Nomeny             | 03.83.31.31.28 |   |
| Docteur FLOCARD |                    | 03.83.31.41.49 |   |
| Docteur JEHL    |                    |                |   |

## Autres professions médicales ou paramédicales

| Spécialités                      |                          |  |  |   |
|----------------------------------|--------------------------|--|--|---|
| Chirurgien-dentiste              | Docteur Sébastien ALBOU  | Delme  | 03.87.01.30.13                         | Sur rendez-vous.  |
| Kinésithérapeute                 | M. Jean SCHLOSSER        | Delme  | 03.87.01.32.69                         | Sur rendez-vous   |
| Orthophoniste                    | Mme Coralie ROLLIN       | Delme  | 03.87.01.34.74                         | Sur rendez-vous   |
| Clinique vétérinaire du Saulnois | M. Claude CORSAINT       | Delme<br>médecine,<br>chirurgie,<br>radiologie,<br>échographie,<br>hospitalisation | 03.87.01.41.41                         | - de jour (sur RV conseillé),<br>- de nuit,<br>- dimanches et jours fériés,<br>- urgences |
| Soins à domicile                 | Mme Laurence CHARPENTIER | Infirmière libérale à Delme  | 03.87.01.31.27<br>06.08.69.35.55       |   |
|                                  | Mme Elisabeth CHONE      | Infirmière libérale à Oron   | 03.87.01.92.28                         |   |
|                                  | M. François BARBIER      | Infirmier libéral à Lucy   | 03.87.01.42.43                         |   |
| Pédicure Podologue               | M. Edouard DA COSTA      | Soins à domicile,<br>Soins sur RV,   | 03.87.86.40.26<br>ou<br>06.18.41.36.40 | Tous les jours de 9h00 à 18h00<br>fermé le lundi  |
| Ambulances Marsal                | Agence de Delme          |  | 03.87.01.40.00                         |   |

# SERVICES PUBLICS

## BUREAU DE POSTE DE DELME

Adresse : Rue Maurice Vautrin

Téléphone : 03.87.01.31.31

Directeur : M. Alain MANDOIS en résidence à Château-Salins

Téléphone : 03.87.05.06.70

### Heures d'ouvertures :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30  
14h00 à 16h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

### Heures de levée à la poste :

Du lundi au vendredi à 15h

Le samedi à 11h30

Heures de levée des boîtes aux lettres :



**8h30** du lundi au vendredi

Rue Nassoy, place de la République, lotissement les Acacias et Mairie.

## TRESORERIE DE DELME

Percepteur : M. François MATHIS

Adresse : 42, rue du Général Nassoy

Téléphone : 03.87.01.30.23 Fax : 03.87.01.36.87

### Heures d'ouverture

Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 15h45

***BUREAU FERMÉ AU PUBLIC LES MERCREDIS ET VENDREDIS***

# Banques

## CREDIT AGRICOLE

**De mardi à vendredi**

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

**Le samedi**

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h15

**Tél : 0.892 70 06 58**

**Fax : 03.87.01.38.62**



## B.P.L.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Les lundi-mardi-jeudi-vendredi de

13h30 à 18h00 uniquement sur rendez-vous.

**Tél : 0.820.33.70.18**



## LA BANQUE POSTALE

Tous les jours, du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 11h30

**Tél. conseiller financier : 03 87 01 31 31**

**Tél. renseignements : 03 87 01 31 30**



## C.I.A.L. :

Lundi et vendredi matin, prendre contact par téléphone pour rendez-vous et visite à domicile

**Tél. : 03.87.05.21.90**



## GROUPAMA :

Du mardi du samedi de 8h30 à 12h00  
20 rue du Général Nassy

**Tél: 0.810. 749. 475**

**Fax : 03.87.01.40.72**



# Permanences

## A.M.A.P.A (Association

Mosellane d'Aide aux Personnes Agées)



### Siège social AMAPA

**32, avenue de la Liberté 57050 Le Ban St Martin**

**Tél. : 03.87.31.72.72**

### Accueil du public

à **Delme** 15h00 à 16h00 en mairie le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, soient le 08 janvier, 12 février, 12 mars, 09 avril, 14 mai et 11 juin

- à **Château-Salins**, 8 avenue Napoléon 1er du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 (Tél. :03.87.05.22.91)

## C.R.A.V.

Caisse Régionale  
d'Assurance Vieillesse de  
Strasbourg

**6 rue de Metz à Château Salins**

**Tél RV : 0 825 05 42 09**

Le 1er et 3ème mercredi de chaque mois.

Après midi accueil libre de 13h30 à 16h et sur rendez-vous les mêmes jours de 9h00 à 12h00



## C.A.L.M.

Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle

**Adresse siège : 9, rue du Grand Cerf  
57000 METZ**

**Tél RV 03.87.75.92.20 (demander M. BORT)**

**Objectifs :**

Amélioration de l'habitat, rénovation du patrimoine, possibilités de primes ou subventions ANAH, Etat, etc....

**Permanence :**

**Le 16 mars de 14h30 à 16h00**

# Artisanat – Emploi

## Charte Intercommunale du Saulnois



Les permanences dans tous les chefs lieu de canton assurées par le Conseil économique local Claude FETIQUE seront organisées uniquement sur rendez-vous :

Soit à la mairie de Delme ou de Château-Salins

Pour ce faire, vous pouvez joindre notre plateforme téléphonique au 0820 857 057 ou directement le

**03.87.03.20.33 / 06.33.18.17.93**



## A.N.P.E.

Dans l'attente d'une prochaine réorganisation, vous êtes invité à vous rendre aux permanences de Château Salins, tous les mercredis de 9h00 à 11h30  
tél : 03.87.05.62.70



## Entretien préalable au licenciement

La liste des personnes habilitées à assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement, en l'absence d'institutions représentatives du personnel de l'entreprise, a été modifiée par arrêté du 10 août 2000 et peut être consultée en mairie. Cette liste est également accessible par l'intermédiaire du serveur télématique de la Préfecture.

Pour accéder à cette rubrique 3615 PREF57

## P.A.I.O.

**Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Metz Campagne**

**Structure d'accueil des Jeunes de 16 à 25 ans**

**Tél. : 03 87 20 02 20**

**Permanences à la médiathèque sur rendez-vous:**

Les mardis 06 janvier, 03 février, 03 mars, 07 avril, 05 mai et 02 juin de 14h00 à 16h00 au 1<sup>er</sup> étage de la médiathèque de Delme

**Mission de la PAIO :**

**Accueillir** tout jeune à la recherche d'une formation et/ou d'un emploi.

**Aider** à définir une orientation professionnelle

**Assister** le demandeur à la construction d'un parcours personnalisé d'insertion

Chaque jeune est suivi par une conseillère technique.

**Contact téléphonique**

Tous les jours de 8h00 à 17h00 (sauf samedi) avec une conseillère technique

**Sur rendez-vous À Montigny les Metz**

66, rue de Pont à Mousson (en face de la salle Europa).

Accès par bus TCRM : 1/21/31.

# ACCES

## Association communale et cantonale pour l'emploi et la Solidarité (ACCES):

Reconnue pour le sérieux et la qualité de ses prestations, ACCES propose depuis près de 20 ans différents services par le biais de la mise à disposition de personnel.

Avoir recours à notre Association, c'est faire travailler des demandeurs d'emploi, mais c'est aussi bénéficier d'une main-d'œuvre flexible et autonome à moindre coût et dont les interventions sont très variées:

- Employé de maison
- Repassage
- Garde d'enfant (pour les enfants de plus de 3 ans)
- Aide au jardinage (bêchage, débroussaillage, entretien du jardin...)
- Petit bricolage et petites réparations (peinture, maçonnerie, tapisserie...)
- Emplois administratifs
- Nettoyage
- Espaces verts
- Travaux de coutures
- Agent de service (cantine, hôtellerie...)
- Conducteur de véhicules
- Préparation de repas à domicile
- Aide aux courses

Les interventions D'ACCES s'étendent sur le secteur de Château-Salins, Dieuze, Delme, Vic sur Seille, Albestroff auprès des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises.

De plus, les utilisateurs sont libérés de toutes les démarches administratives consécutives à l'utilisation de nos intervenants (déclaration unique d'embauche, salaire, charges sociales, retraite...) puisqu'elles sont traitées par l'équipe d'encadrement de notre Association.

Nos tarifs s'alignent en fonction de l'évolution de SMIC (8.71€ brut de l'heure depuis le 1er juillet 2008), ce qui représente un coût horaire (indemnités congés payés et charges sociale comprises) :

- de 13,23 € pour les particuliers, au titre des emplois familiaux (avec réduction d'impôts plafonnée à 50 %)
- de 14,72 € pour les collectivités, les associations et les entreprises

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au **03-87-05-19-79**

ACCES - Association Intermédiaire

Place de la Saline

57170 CHATEAU-SALINS

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

# Justice

## CIFF - CIDF

Centre d'information Féminin et Familial Tél: 03.87.76.03.48  
Centre d'information Droits de la Femme idem

Fax : 03.87.76.31.79

## SAV

Service d'Aide aux victimes de Metz Tél : 03.87.76.91.21

Fax : 03.87.76.31.79

### Adresse des 2 associations

Présidente Claire FRANCFORT

Adresse : 2 rue du Haut de Sainte Croix 57000 Metz

Email : [ciff-cidf.metz@wanadoo.fr](mailto:ciff-cidf.metz@wanadoo.fr)

Objectifs : vous désirez connaître vos droits...

Droit de la famille, Droit social, Droit du travail

Ces permanences visent à informer les victimes d'infractions pénales de leurs droits et à les aider dans leurs démarches ; elles visent également à répondre à un besoin d'information direct du public en matière de droit de la famille (mariage, filiation, divorce, pension alimentaire...) et de droit social (réglementation du travail, prestations familiales).

Permanence gratuite du CIFF-CIDF/Service d'aide aux victimes

permanence à Thionville Tél: 03.82.54.83.20

Permanence au tribunal d'Instance de Château-Salins de 14h à 16h: 5 et 19 janvier ; 9 et 23 février ; 9 et 23 mars ; 6 et 27 avril

## Conciliateur de justice

Monsieur Michel PARDONNET, conciliateur de justice dans le ressort du Tribunal d'Instance de CHATEAU-SALINS pour le canton de DELME assurera une permanence à la Mairie de Delme, le premier lundi de chaque mois de 9h00 à 11h30.

En dehors de ses permanences, le conciliateur peut être contacté par téléphone au numéro suivant :

**Tél. 06.70.19.15.21**

### Rôle du conciliateur

Il s'efforce de rechercher une solution de compromis respectant les intérêts de chacun, les vôtres et ceux de votre adversaire.

### Permanences à la Mairie de Delme

Le premier lundi de chaque mois

02 février

02 mars

06 avril

04 mai

### Formalités

Aucune formalité particulière n'est à effectuer. Le recours au conciliateur est entièrement gratuit. Il suffit de vous présenter ou de prendre rendez-vous.

# Social

## C.L.I.C. du Saulnois (Centre Local d'Information et de Coordination)



### *Qui peut s'adresser au CLIC ?*

La personne âgée, sa famille, les hôpitaux, les professionnels de santé, etc...

### *Quelles sont ses missions ?*

L'aide individuelle comme l'écoute, le soutien, l'information, l'orientation vers un service adapté, l'accompagnement dans les démarches.

Les actions collectives avec la mise en place de dispositifs comme les ateliers « équilibre », l'aide aux aidants naturels et toutes autres actions de promotion de la santé.

### *Comment s'adresser au CLIC ?*

- Pour les personnes qui dépendent du canton d'Albestroff et de Dieuze s'adresser à Madame ANDRIN Anne-Marie à l'antenne de Dieuze au 03.87.86.93.56

- Pour les personnes du canton de Delme et Château-Salins contacter mesdames HOCHARD V. et CUGIER M. au 03.87.01.95.67 ou au 06.19.22.32.41.

- La permanence de l'hôpital de Château-Salins se fait uniquement sur rendez vous le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois.

### **PERMANENCE :**

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- VIC-SUR-SEILLE : Association familiale du canton de Vic-Sur-Seille, Rue Haute Tél : 03.87.01.95.67 / 06.19.22.32.41

- DIEUZE : Association « Les Retrouvailles » 12 avenue de la 1<sup>ère</sup> D.P.G. Tél : 03.87.86.93.56

### **NOUVEAUTÉ :**

- Création d'un site internet à l'adresse suivante :

<http://www.association-familiale-canton-vic-sur-seille.fr>

Vous y trouverez toutes les infos, activités et services de l'Association Familiale du Canton de Vic-Sur-Seille et du CLIC du Saulnois.

- « Opération Séduction » continuité :

- Nouvelles Opérations :

Ateliers cuisine, peinture, informatique, couture et body-sculpt, Pour tous renseignements contactez Valérie ou Martine au 03.87.01.95.67

# Structures pour plus de 60 ans

**Directrice : Mlle Jakubiak**

Adresse : HOSPITALOR Maison de Retraite « Les Acacias » 57590 Delme

Tel : 03 87 01 38 84

Si vous avez plus de 60 ans et si vous cherchez une structure pouvant vous accueillir, la Maison de Retraite « Les Acacias » de DELME vous propose de l'hébergement permanent ainsi que de l'accueil temporaire et met à votre disposition ses services.

## L'accueil de jour

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

L'établissement vous accueillera dans ses locaux, où vous pourrez prendre le repas de midi, le goûter et participer aux diverses activités.

## Portage de repas à domicile

Le portage de repas est destiné aux personnes de 60 ans et plus. Les repas de midi sont confectionnés par HOSPITALOR.

Les repas de midi peuvent être commandés pour tous les jours de la semaine, dimanche et jour fériés et sont livrés une ou plusieurs fois par semaine.

Le prix est de 7,90 € le repas (semaine, dimanche et jour férié).

La facturation des repas est adressée à chaque personne en fin de mois. Des aides sont possibles en fonction des ressources de la personne.

## Centre médico-social

### Coordonnées :

1, place de la République à Delme

Tél. 03 87 01 36 71 Fax. 03 87 01 36 15

### Secrétariat : Mme FELTIN

### Assistante sociale : Mme MASSON

Aide, conseils, soutien administratif et éducatif :

Sur rendez vous : le mardi de 9h00 à 11h00 et le jeudi de 14h00 à 16h30

En cas d'urgence, possibilité de rendez vous en dehors des permanences. Visite à domicile.

### Infirmière-puéricultrice: Mlle BOURNIQUE

Consultation de puériculture : le 3ème jeudi du mois de 14 h 00 à 16 h 00

### Sage-femme : Mme HENRY

Sur rendez vous : Consultation et visite à domicile.

Tél : 03.87.86.92.02

La puéricultrice est à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous conseiller sur l'alimentation, le développement de votre enfant. Elle peut également peser votre enfant.

Consultation de pédiatrie préventive : prendre rendez-vous en appelant au 03 87 05 10 08

Le médecin, accompagné de la puéricultrice, pourra examiner votre enfant et suivre son développement psychomoteur, son état de santé et sa couverture vaccinale.

Visites à domicile sur rendez-vous

# Centre de secours de Delme



## Manœuvres mensuelles du Centre de secours de Delme

11/01/2009 : Manœuvre centre. Thèmes : Objectif de formation 2009 et Secret et discrétion professionnel

01/02/2009 : Cross départemental des Sapeurs Pompiers de la Moselle à Sarrebourg, participation d'une équipe des sapeurs pompiers de Delme et CI rattaché Aulnois sur Seille et Chicourt et de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers.

15/02/2009 : Manœuvre centre. Thèmes : Les Lots (équipement des CIS) et Aptitude Physique

19/04/2009 Manœuvre centre. Thèmes : Manœuvres combinées (incendie) et Etablissements Rampants et verticaux

## Formation de maintien des acquis :

16/01 et 23/01/2009 : Situation multiple Victimes, le plan ORSEC

06/02 et 13/02/2009 : « Les malaises et maladies » et « les traumatismes »

Les week-ends des 28/02 01, 07, 08, 14, 15, 21, 22, 28, 29/03, 04, 05, 18/04 ; stage Formation élémentaire du Sapeur Pompier Volontaire (FESPV) organisé au Centre d'Intervention du Secteur de DELME. Examen le 05 avril au CIS d'Albestroff

06/03 et 15/03/2009 : « RCP/DSA (réanimation) » et « la noyade »

03/04 et 10/04/2009 : « Cas concret de synthèse »

# Jeunes sapeurs-pompiers

Dernière ligne droite pour 5 jeunes de la section qui passeront les premières épreuves de leur brevet de Jeunes Sapeurs Pompiers à partir du mois d'avril. Les textes nationaux ayant évolué, il faut maintenant avoir 16 ans pour pouvoir passer l'examen (contre 15 les années précédentes) ; quelques jeunes voient donc malheureusement leur rêve d'intégrer le corps volontaire reporté d'une année.

*Programme pour les mois à venir :*

Dimanche 01 février : cross Départemental à Sarrebourg

Samedi 14 février : cross régional à Troyes (si sélectionné à Sarrebourg)

Samedi 06 juin : brevet, épreuves de sport à Amnéville

Samedi 27 juin et 03, 04, 06 et 07 juillet : préparation au brevet – épreuves pratiques.

Afin de financer leurs activités, l'amicale des JSP met en vente une série de deux fèves les représentants. Elles sont en vente auprès des Sapeurs Pompiers et JSP de Delme ainsi qu'à la boulangerie BAZZARA au prix de 3,50 € pièce ou 6 € les deux.



Les Jeunes-Sapeurs-Pompiers ainsi que leurs formateurs tiennent à vous remercier pour le chaleureux accueil que vous leur avez réservé, le jour de la fête patronale lors de la tournée des livrets.

## Pyramide-Est CAP-Emploi Moselle

Vous êtes reconnu travailleur handicapé ou vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Pyramide-Est CAP-Emploi Moselle peut vous aider dans votre recherche d'emploi ou de formation professionnelle.

Les permanences assurées par Mme Borina TOSCANO sont actuellement suspendues.



Afin de fixer rendez-vous, vous pouvez appeler Pyramide-Est au : 03.87.75.93.73

Lors du rendez-vous, veuillez vous munir de votre C.V. et du titre de bénéficiaire (COTOREP ou M.D.P.H.)

# Vie associative

## Les Anciens Combattants

**Président : M. Jacques THOMAS**

Téléphone : 03.87.01.33.30

Permanence tous les 2<sup>èmes</sup> Mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00 à la Maison des Associations (Mairie de Delme)

### **Manifestations:**

28 février : assemblée générale à Delme

29 mars : repas de printemps à Delme

26 avril : journée des déportés à Delme

08 mai Armistice 1945 à Aulnois sur seille

## Club de l'Amitié

**Présidente : Mme Ginette ANGELOV**

Téléphone : 03.87.01.39.45

Depuis le 17 octobre 2008, une nouvelle équipe anime le comité. Mme Ginette ANGELOV succède à Mme CASCINELLI à la présidence et le bureau se compose :

- Mme Monique HOUBIN, vice-présidente
- Mme Josette NIX, trésorière
- M. Henri BOUVOT, secrétaire

**Rencontre** du club de l'amitié au Centre culturel tous les 15 jours à 14h soit:

Vendredi 09 janvier : les rois

Vendredi 06 mars : Assemblée Générale

Vendredi 23 janvier

Vendredi 20 mars : repas

Vendredi 06 février

Vendredi 03 avril : repas de Pâques

Vendredi 20 février

Vendredi 17 avril

## Amicale des Donneurs de sang

**Président : M. Christian IRIGARAY**

Téléphone : 03 87 01 36 08

Collecte de sang total au centre culturel - Lundi 09 février de 15h45 à 19h00

Il est possible de donner son plasma ce jour à Delme

Collecte de plasma

- Jeudi 08 janvier et 26 mars : départ à 13h15 devant le centre culturel

L'augmentation de la durée de vie et le vieillissement de la population fait que la demande en produits sanguins est de plus en plus importante. Vous avez 18 ans et plus, venez vous joindre à la grande famille des Donneurs.



**Baby Kung-fu :**

M. Tambi MATT

Tél : 06.23.77.07.49

Début des cours mardi 9 septembre

Les mardis de 17h30 à 18h30

## Entente Football Delme-Solgne

**Président : Mr Cédric Mangin**

Délégué aux jeunes : Mr Anthony Challouette

Les équipes seniors et jeunes de l'EFDS vont reprendre le chemin des filets en ce début d'année pour les adultes et en février pour les jeunes.

Nous attendons de l'équipe B qu'elle confirme les bonnes dispositions de la 1<sup>ère</sup> partie de championnat pour éventuellement remonter d'une division. Quant à l'équipe A elle doit reprendre le championnat très sérieusement et le groupe doit enfin exprimer ses qualités afin d'effectuer une seconde partie de championnat intéressante et se maintenir au niveau ligue.

L'équipe des 13 ans a d'ores et déjà acquis son maintien dans le championnat excellence et va connaître une belle seconde partie de saison à partir de mars prochain. Confronté aux mêmes soucis d'effectif en 15 ans le club de Rémillly s'est jumelé avec nous pour donner une collaboration intéressante et permettre aux joueurs motivés de cette tranche d'âge de pouvoir pratiquer le football.

Le groupe des jeunes joueurs de la catégorie benjamin très soudé autour de leur entraîneur Anthony Kiss a effectué une excellente 1<sup>ère</sup> partie de saison depuis septembre et va disputer à nouveau sa place au plus haut niveau départemental.

Nos équipes poussin et débutant vont effectuer quelques rassemblements et tournois en salle dès la mi-janvier ; cela permet aux jeunes joueurs de pouvoir continuer à pratiquer le football malgré les conditions climatiques difficiles.

Enfin, comme chaque année nous préparons notre participation à un tournoi national, ou international. Depuis trois ans nous allions en Bretagne mais ce ne sera peut-être plus le cas. Quoi qu'il en soit il représente un événement incontournable dans la vie des enfants et du club.

### Les manifestations à venir :

Brocante du 1<sup>er</sup> mai à Delme (réservation possible au 03.87.57.60.38)

### Match à venir : (sous réserve de modification des calendriers)

- ✓ Equipe A : les 25/01, 04/02, 01/03, 15/03, 05/04, 03/05, 24/05 à 15h à Solgne
- ✓ Equipe B : 08/03, 29/03, 19/04, 17/05 à 10h à Delme
- ✓ Equipe 13ans : 01/03, 22/03, 26/04, 17/05, 24/05 à 10h15 à Delme

Anthony Challouette  
Responsable jeunes  
0679499801

Cédric Mangin.  
Président de l'EF Delme-Solgne.  
0682627633.

# Foyer Rural

Le Foyer Rural a édité un livret des activités pour la saison 2008/2009 dans lequel sont détaillées toutes les animations sportives et culturelles

- **Badminton** : Frédéric FRANÇOIS Tél : 03.87.01.87.72  
Les mercredis de 20h à 22h au gymnase de septembre à fin avril pour adolescents et adultes  
Le matériel est fourni par le club
- **Handball** : Carole HUGUARD-LARRIERE Tél : 06.62.73.80.75  
Les mercredis de 18h30 à 19h30 pour les - 12 ans au gymnase  
Les jeudis de 18h30 à 19h30 pour les 12 - 15 ans au gymnase
- **Gymnastique d'entretien** : Brigitte THALMANN Tél : 03.87.01.34.48  
Les mardis de 14h à 15h au dojo
- **Yoga** : Monique GUDIN Tél : 03.87.01.35.31  
Les vendredis de 20h à 21h15 au centre culturel
- **Piscine** : Audrey GUDIN Tél : 03.87.0193.72  
Les mardis scolaires départ 17h15 retour 20h piscine de BELLETANCHE
- Danse de société** : Sylviane MALHOMME Tél : 03.87.01.35.30  
Les jeudis de 20h30 à 21h30 au centre culturel pour adultes et adolescents  
**Samba, salsa, madison, country**
- Jazz - Dance** : Sylviane MALHOMME Tél : 03.87.01.35.30  
Les jeudis de 17h à 18h pour les 4 - 6 ans au centre culturel  
Les jeudis de 18h à 19 pour les 6 - 10 ans au centre culturel  
Les jeudis de 19h à 20 h pour les confirmés au centre culturel
- Jazz - Dance (Tout public)** : Sylviane MALHOMME Tél : 03.87.01.35.30  
Les lundis scolaires de 19h45 à 20h45 au centre culturel
- Claquette** : Sylviane MALHOMME Tél : 03.87.01.35.30  
Les lundis de 20h45 à 21h45 au centre culturel
- Tir à l'arc** : Jean Claude VENCK Tél : 03.87.01.31.95  
Les vendredis scolaires 18h45 à 20h15 pour les jeunes au gymnase  
Les vendredis 20h30 22h30 pour les adultes au gymnase

# Activités socio-éducatives

## Foyer Rural

Président : **M. Frédéric FRANÇOIS**

Tél. : 03.87.01.93.72

Spectacle Jeunes Publics « c'est qui, c'est quôâ »

14 janvier : « les 3 petits cochons ou la soupe au loup » à 15h30

Manifestations :

Val de Lorraine : les 28 et 29 mars 2009

Cinéma : 17 janvier : Madagascar 2

06 février : les enfants de TIMPELBACH

28 mars et 25 avril...

**Art Floral :** Monique GUDIN Tél : 03.87.01.35.31

3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 14h30 à 16h00 au centre culturel

(17 janvier, 21 février, 21 mars et 18 avril)

Tarif 12 € par séance

**Poterie :** Liliane KOSCHER

Les jeudis de 14h à 16h et de 20h à 22h au sous sol du centre culturel

**Petits Lorrains et Lorraines :** Mme Sylvianne MALHOMME Tél : 03.87.01.35.30

Ils participent à toutes les manifestations officielles du canton.

Tous les enfants âgés de 5 à 13 ans peuvent s'inscrire pour les différentes cérémonies du souvenir.

C'est une activité gratuite (mais n'oubliez pas la carte)

**Théâtre :** Mme Monique GUDIN Tél : 03.87.01.35.31

40<sup>ème</sup> année du TAD

Une comédie en 3 actes de Jean-François CHAMPION : « AINSI SOIT-IL ! »

Représentations à Delme les **07 et 14 février, 26 et 30 avril 2009**

**Théâtre jeunes :** Mlle Nathalie HAAG Tél : 06.89.15.77.56

« **Corps et âme** », création de Nathalie et Christian HAAG, et Charles CHAUVET

17 et 18 avril : troupe LARSEN au gymnase

**Cirque - théâtre de rue :** Mme Claire HOUOT Tél : 03.87.86.10.62

Tous les vendredis scolaires de 17h à 18h (ou 19h s'il y a deux groupes) au gymnase.

**Musique et Chant :** Mme Audrey LAVAUD Tél : 06.88.73.46.63

Guitare : les lundis scolaires de 17h à 19h

et les mercredis scolaires de 12h à 16h à la Maison des Associations

Chant : les lundis de 19h15 à 21h

## Contrat temps libre : (dossier d'inscription en mairie)

Président : Mlle Fatou CISSÉ

Tél. : 03.87.05.00.23 / 06.76.60.72.12

- **Accueil Périscolaire**
  - **L'accueil du matin se fait de 7h30 à 8h30** : lundi, mardi, jeudi, vendredi
  - **L'accueil du midi se fait de 11h30 à 13h30** avec repas à la maison de retraite pour les maternelles et au collège pour les primaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi
  - **L'accueil du soir de 16h30 à 18h30** : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- **Séjour ski du 07 au 14 février**

Comme l'an passé, un séjour ski est organisé pour les enfants de Delme et des villages alentours. Cette année, le voyage est prévu du **07 au 14 février 2009**.  
Nous accueillons les enfants de 8 à 12 ans.  
Le prix du séjour est de 350 €.  
Les enfants seront entièrement pris en charge et les activités seront encadrées par des professionnels.  
Au 06 janvier, il ne reste que 4 places de disponibles...
- **Centre de loisirs du 16 au 20 février**

Ouvert du 16 au 20 février de 9h00 à 17h00 avec possibilité d'ouverture de 8h00 à 18h00 sur demande  
Thème de la semaine : **Le carnaval dans le monde**  
Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans

Renseignements et inscription auprès de Fatou CISSÉ à la mairie de Delme :

Bureau des foyers ruraux  
33 rue Poincaré 57590 Delme  
Tél. bureau : 03.87.05.00.23  
Tél. portable : 06.76.60.72.12

## Coud'Pouce



**Association Coud'Pouce** 6 bis rue de l'Abbaye 57590 Oriocourt

Présidente: Isabelle Nassoy

Contacts: 03/87/01/61/86 -- 03/87/01/33/46 -- 03/87/01/78/95 -- 06/86/91/45/83

Aide aux devoirs  
Petits nageurs  
Récréations parents enfants  
... ..

**AIDE AUX DEVOIRS à l'Ecole primaire et au collège de Delme**  
-activité gratuite-

# Activités culturelles

## Médiathèque Relais Intercommunale de Delme

**Président de l'association : M. Didier THESE**

Espace livres et espace informatique

Site Internet de la médiathèque :

Email espace livres

Email espace informatique

Tél. commun : 03.87.01.39.91

<http://mediathequedelme.fr>

[mediathequedelme@wanadoo.fr](mailto:mediathequedelme@wanadoo.fr)

[salle-delme.multimedia@laposte.net](mailto:salle-delme.multimedia@laposte.net)

Ouverture----- Espace Livres----- Espace Informatique  
au public

Mardi ----- 16h30 - 17h30 ----- 16h30 - 17h30

Mercredi ----- 10h - 12h ----- 10h - 12h

13h30 - 17h30 ----- 13h30 - 17h30

Vendredi ----- 16h - 17h30----- 16h - 17h30

Samedi----- 11h - 12h ----- 11h - 12h

14h00 - 16h----- 13h30 - 16h

Pendant les vacances scolaires : mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h.

..... cinq demi-journées sont consacrées aux écoles.....

Cependant, dans l'attente de la nomination d'un nouveau salarié, les horaires d'ouverture sont désormais :

- **mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**
- **vendredi de 16h00 à 17h30**
- **samedi de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

Les horaires d'ouverture aux écoles sont maintenus.

## Espace livres

Renouvellement des livres le 13 janvier 2009

Renouvellement des Audio-Vidéo le 13 mars 2009

**Concours** : Lire... Elire en Moselle, avec le conseil général, jusqu'au 21 avril 2009.

### **Raconte tapis** :

Février : « L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau »

Avril : « Bloomoune »

### **Diaporamas** :

**Courant février** : Documentaire de mémoire

**Titre** : Le Saulnois dans la nasse, 1939-1945

**Avril** : Jean-François LAUVRAY,

**Thème** : Afrique, Burkina-Faso, possibilité de la présence du Docteur Pierre Barbiche, président de l'association « Solidarité santé Burkina »

**Titre** : Burkina-Faso « terre des hommes intègres »

Toutes ces manifestations sont en entrée libre.

La médiathèque est heureuse de son récent partenariat avec le multi-accueil de Delme.

## Espace Informatique

En sommeil jusqu'à nomination d'un nouvel animateur...



## LES EXPOSITIONS

**JUSQU'AU 1ER FÉVRIER : THINK PARK DE JULIEN PRÉVIEUX**

> VISITE GUIDÉE, TOUS LES DIMANCHES A 16H



L'exposition Think park de Julien Prévieux se présente sous la forme d'un « laboratoire d'idées » : au rez-de-chaussée, plusieurs architectures figurent des lieux dans lesquels des créateurs célèbres avaient l'habitude de se retirer pour travailler. La cabane de l'écrivain anglais Virginia Woolf cohabite avec celle de Gustav Mahler et ou de l'inventeur Alexander Graham Bell.

À l'étage, une bibliothèque d'un genre particulier est consultable sur place : les livres qui la composent sont tous obsolètes et dépassés, manière pour l'artiste de s'interroger

sur l'organisation, la conservation et l'accumulation des connaissances. Pour finir, deux ordinateurs qui s'apprennent mutuellement à parler et un schéma constitué à partir de scénarios de films hollywoodiens viennent brouiller les pistes : les œuvres jouent avec l'effet de saturation des informations, et distillent dans l'exposition une complète irrationalité, non dénuée d'humour.

À l'accueil du centre d'art, vous pourrez enfin vous plonger avec délices dans un livre intitulé: Les lettres de non-motivation, ou comment répondre à des offres d'emploi tout en s'évertuant à les décliner.

**AUTOUR DE L'EXPOSITION : ATELIERS POUR LES ENFANTS**

> **GRANDES IDÉES & PETITES MAINS (6-11 ANS)**

Ces ateliers sont proposés pendant l'exposition Think Park de Julien Prévieux. Ils sont organisés par Laurène Macé, du service des publics en collaboration avec Katia Mourer, artiste.

Il s'agit d'appivoiser le travail de Julien Prévieux par une approche concrète (une situation de création), et de prolonger l'expérience esthétique face aux œuvres de l'exposition.

**Deux rendez-vous au choix - réservation obligatoire : Laurène au 03 87 01 43 42**

>> **mercredi 14 janvier 14h-17h**

>> **mercredi 21 janvier 14h-17h**

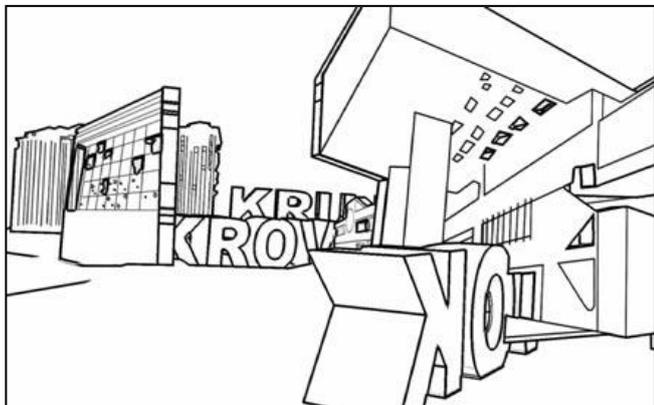
Ateliers gratuits, limités à 10 personnes.



PROCHAINE EXPOSITION : ÉLISE FLORENTY

**DU 28 FÉVRIER AU 10 MAI 2009**

**> VERNISSAGE LE VENDREDI 27 FÉVRIER DE 18H00 A 21H00**



Le langage et les signes, qu'il s'agisse des rêves, de la signalétique urbaine, des médias, sont au cœur du travail d'Élise Florenty. Elle le distille de façon visuelle ou sonore à travers vidéos et installations qui redessinent les espaces d'exposition, par le biais de jeux graphiques et scéniques. Les montages images/sons, les collusions entre volumes sculpturaux et surfaces de projections font se croiser mythologies collectives, souvenirs d'enfance, images documentaires glanées dans le monde entier, références à la littérature ou à la linguistique. C'est la

difficulté à dire, la distance qui sépare les mots des choses désignées qu'Élise Florenty matérialise au fil de ses œuvres.

Il s'agira de la première exposition personnelle de cette jeune artiste dans un centre d'art en France.

Élise Florenty est née en 1978 à Bordeaux. Elle vit et travaille à Berlin. Elle a étudié aux beaux-arts de Cergy-Pontoise et de Lyon.

## **ATELIER RÉSIDENCE À LINDRE-BASSE**

Depuis 2002, le centre d'art de Delme gère en collaboration avec la commune de Lindre-Basse et le Parc naturel régional de Lorraine, un programme de résidences d'artistes, dans l'ancien presbytère de Lindre-Basse, réaménagé en atelier.

## **MATHIEU KLEYEBE ABONNENC / FÉVRIER – AVRIL 2009**

Mathieu Abonnenc s'intéresse à l'histoire de la colonisation et aux questions de métissage. Lui-même né en Guyane française et y ayant grandi, il n'est pas insensible à une histoire coloniale souvent passée sous silence, ou mise à l'écart dans l'inconscient collectif. Ses dessins, photographies ou vidéos évoquent les vides laissés par l'histoire officielle. Il développera pendant trois mois une recherche sur les liens entre musiques populaires d'origine afro-américaine, rites et religions.

Une rencontre avec Mathieu Abonnenc sera organisée courant avril...



## FESTIVAL TOUTES LES VOIX COMPTENT

### > CINÉ-CONCERT

**Chloé Maillet et Louise Hervé**

**> SAMEDI 7 MARS 2009, 17H00- Médiathèque de Delme**

**Entrée gratuite**

L'I. I. I. I. (International Institute for Important Items) présente *Un projet important*, film d'anticipation évoquant l'avenir d'entreprises du tertiaire et de clubs sportifs. La séance sera assortie d'un entracte musical et instructif. Il y aura (entre autres) un peu de chevalerie, l'analyse d'une tragédie grecque du Vème siècle avant J.-C., un épisode très précis d'une série de science fiction, et un tube d'ambiance, joué en direct.

Chloé Maillet et Louise Hervé ont été en résidence à Lindre-Basse pendant l'été 2008. Elles reviennent en 2009 pour une présentation en exclusivité de leur film, tourné dans les environs de Delme.

### > PERFORMANCE, 45 MIN SUIVIE D'UNE DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

**Patrick Bernier et Olive Martin**

Avec Sébastien Canevet et Sylvia Preuss-Laussinotte

**> Samedi 28 mars 2009, 17h00 - MÉdiathèque de Delme**

**Entrée gratuite**

Sylvia Preuss-Laussinotte et Sébastien Canevet sont avocats, spécialisés respectivement en droit public des étrangers et en droit civil de la propriété intellectuelle. Ils performant en robe, face au public, une plaidoirie pour défendre leur client, menacé de reconduite à la frontière. S'adressant à la présidente du tribunal administratif, ils affirment: « Là où la Préfecture voit en X. un étranger, nous voyons d'abord un auteur ». En effet, leur client est dépositaire d'une œuvre d'art immatérielle, qu'il est le seul à pouvoir faire vivre. À ce titre il convient de réexaminer sa position sous un jour différent...

#### INFORMATIONS PRATIQUES - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LA SYNAGOGUE DE DELME

Expositions ouvertes :

- du mercredi au samedi de 14h00 à 18h00

- dimanche de 11h00 à 18h00

Entrée libre et gratuite

Visite guidée, tous les dimanches à 16h00 et

**Le dimanche 16 avril à 16h00 avec l'artiste Elise FLORENTY**

**Nota bene : le centre d'art sera ouvert les jours fériés excepté le 1<sup>er</sup> mai**

33 rue Poincaré - 57590 Delme

Tel : 03 87 01 43 42 / Fax : 03 87 01 43 14 / Mail : [cac.delme@wanadoo.fr](mailto:cac.delme@wanadoo.fr)

Toute l'actualité du centre d'art sur : [www.cac-synagoguedelme.org](http://www.cac-synagoguedelme.org)

# UCCADE

L'association Cantonale des Commerçants et Artisans de Delme et Environs ( UCCADE ), tout comme les associations sœurs des trois cantons de Château-Salins, Dieuze et Vic- sur- Seille, éprouve un certain nombre de difficultés, financières et autres, dues en partie à la morosité des affaires et surtout au nombre plutôt restreint de ses membres.

Pour surmonter ces difficultés, les quatre associations cantonales sont décidées à se regrouper afin de former une union complète et efficace, ce qui devrait alléger les frais (publicité, édition du journal, actions commerciales et promotionnelles, etc...)

Le président Michel FRANÇOIS lance un vibrant appel à tous les membres pour qu'ils renouvellent leur cotisation et à tous les commerçants et artisans de Delme et du Canton, qui n'auraient pas encore rejoint l'UCCADE, de le faire rapidement. Ils peuvent obtenir tout renseignement en s'adressant au président, tél. 03.87.01.30.18 ou 06.66.50.99.71

# Le courrier des lecteurs

Vos remarques sont importantes. N'hésitez pas à nous en faire part. D'avance merci.

Pour répondre aux vœux émis par plusieurs personnes de DELME, la nouvelle municipalité a décidé de mettre à leur disposition une boîte aux lettres devant la mairie.

Un coupon détachable sera intégré désormais dans chaque Infos DELME et permettra à quiconque de nous faire connaître ses remarques, suggestions, doléances, concernant notre vie quotidienne. Nous ne tiendrons naturellement compte que des billets comportant le nom de leur auteur. Nous garantissons la discrétion la plus grande, sauf avis contraire émanant de l'expéditeur lui-même. Une rubrique : "réponses à vos questions vous permettra de connaître notre avis ou notre réaction."

Il est bien évident que nous souhaitons que le contact direct reste le mode de relation privilégié entre les responsables communaux et vous même selon les horaires indiqués dans ce bulletin.



---

## Le courrier des lecteurs

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Objet :

Motif de la remarque :

- Erreur texte dans Infos Delme
- Avis ou remarque concernant l'article
- Proposition - suggestion de présentation
- Autre motif

Date et Signature

# Permis de construire

# Calendrier

- 14 janvier « C'est qui, c'est quoâ »  
(Les 3 petits cochons ou la soupe au loup)
- 17 janvier Cinéma : « Madagascar 2 »
- 18 janvier Repas des Anciens
- 06 février Cinéma : « Les enfants de TIMPELBACH »
- 07 février TAD : « Ainsi soit-il ! »
- 14 février TAD : « Ainsi soit-il ! »
- 28 février AG Anciens Combattants
- 06 mars AG Club de l'Amitié
- 07 mars Festival Ciné-concert à 17h00
- 28 mars Festival performance à 17h00
- 28 mars cinéma
- 29 mars Repas du Printemps « Anciens Combattants »
- 17 avril } Théâtre jeunes « Corps et Ame »
- 18 avril }
- 25 avril Cinéma
- 26 avril TAD : « Ainsi soit-il ! » à **15h00**
- 30 avril TAD : « Ainsi soit-il ! »
- 1<sup>er</sup> mai Brocante